

GREEN LINE SPOTTER

SECTION 1: IDENTIFICATION

| | |
|--------------------------------|--|
| Identificateur du produit | GREEN LINE SPOTTER |
| Autres moyens d'identification | ESTEAM GREEN LINE SPOTTER |
| Famille du produit | mélange |
| Usage recommandé | Agent de détachage. |
| Restrictions d'utilisation | Inconnu. |
| Fabricant | Esteam Mfg Ltd, 3750 19th NE , Calgary , Alberta, T2E6V2, 403-291-7050, esteam.com |
| Numéro de téléphone d'urgence | Canutec, 1-613-996-6666, 24 hr |
| Date de préparation | le 06 février, 2018 |

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Non classifié dans une classe de danger.

Éléments d'étiquetage

Sans objet

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

| Nom chimique | Numéro de CAS | % | Autres identificateurs | Autres noms |
|-------------------------------------|---------------|-----|------------------------|-------------|
| Dipropylene glycol monomethyl ether | 34590-94-8 | 1-5 | | |

Notes

* Le pourcentage exact (concentrations) de la substance dans le mélange a été retenu comme un secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Rincer doucement à l'eau tiède pendant 5 minutes. Contacter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet. Ne pas faire

Identificateur du produit : GREEN LINE SPOTTER - Ver. 1

Date de préparation : le 06 février, 2018

Date de la plus récente version révisée :

Page 01 de 05

vomir sauf indication contraire de le faire par le personnel médical.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Dangers spécifiques du produit

Ne brûle pas.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans le récipient d'expédition original étiqueté. Conserver le récipient bien fermé. Conservez dans un endroit frais et sec. Tenir hors de la portée des enfants.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Pas disponible.

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Non requis, mais le port de lunette de sécurité ou de lunettes de protection contre les produits chimiques constitue une pratique exemplaire.

Protection de la peau

Il est recommandé de porter des gants de protection chimique.

Protection des voies respiratoires

Non requis.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

| | |
|------------------|---|
| Apparence | Liquide incolore claire. Dimension des particules: Sans objet |
| Odeur | doux |

Identificateur du produit : GREEN LINE SPOTTER - Ver. 1

Date de préparation : le 06 février, 2018

Date de la plus récente
version révisée :

Page 02 de 05

| | |
|---|----------------------------|
| Seuil olfactif | Pas disponible |
| pH | 8.0 |
| Point de fusion/Point de congélation | 0 °C (32 °F) (congélation) |
| Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition | 100 °C (212 °F) |
| Point d'éclair | Sans objet |
| Taux d'évaporation | Pas disponible |
| Tension de vapeur | Pas disponible |
| Densité de vapeur | Pas disponible |
| Densité relative (eau = 1) | 1.008 |
| Solubilité | Soluble. dans l'eau |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | Pas disponible |
| Température de décomposition | Pas disponible |
| Autres informations | |
| État physique | Liquide |
| Formule moléculaire | Pas disponible |
| Poids moléculaire | Pas disponible |
| Tension superficielle | Pas disponible |

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Aucun connu.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, des produits de décomposition dangereux ne devraient pas être produits.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

| Nom chimique | CL50 | DL50 (orale) | DL50 (cutanée) |
|-------------------------------------|---|------------------------|--------------------|
| Dipropylène glycol monométhyl ether | > 275 ppm (rat) (4 heures d'exposition) | > 5000 mg/kg (rat) 7 h | 9510 mg/kg (lapin) |

Corrosion/Irritation cutanée

N'est pas un irritant cutané.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Identificateur du produit : GREEN LINE SPOTTER - Ver. 1

Date de préparation : le 06 février, 2018

Date de la plus récente version révisée :

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Sans danger.

Absorption par la peau

Sans danger.

Ingestion

Peut être irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac.

Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas un sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

N'est pas réputé cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Ne cause pas de préjudice.

Fonction sexuelle et la fertilité

Ne provoque pas d'effets.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Persistance et dégradation

Considered to be biodegradable.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Identificateur du produit : GREEN LINE SPOTTER - Ver. 1

Date de préparation : le 06 février, 2018

Date de la plus récente
version révisée :

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA conformément à 40 CFR 720.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par gestionnaire de la sécurité des produits

Numéro de téléphone 403-291-7050

Date de préparation le 06 février, 2018

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Ingrédient brut de SDS de.

Avis Tous les renseignements indiqués ici sont basés sur des données fournies par les fabricants de matières premières et / ou des sources techniques reconnues. Bien que les informations sont supposées être exactes et fiables, nous ne faisons aucune déclaration quant à l'exactitude ou l'exhaustivité. Conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, et donc les utilisateurs sont responsables de faire leur propre enquête sur la pertinence de l'information à leurs besoins particuliers. L'utilisateur assume tous les risques de leur manutention, l'élimination et de la publication ou de l'utilisation du produit, ou de la confiance sur les informations contenues dans ce document. Ces informations concernent uniquement le produit désigné dans le présent document et ne portent pas sur son utilisation en combinaison avec tout autre produit chimique. Lire l'étiquette avant utilisation de ce ou tout autre produit, et prendre toutes les précautions nécessaires, dictées par l'étiquette ou par le bon sens pour assurer que votre santé est protégé

Identificateur du produit : GREEN LINE SPOTTER - Ver. 1

Date de préparation : le 06 février, 2018

Date de la plus récente
version révisée :

Page 05 de 05